En 2010, un mini-logiciel est proposé aux abonnés de Facebook avec comme icône une main dont le pouce est en l'air.

Le like permet de signifier son soutien à une marque, un propos, une personne, une photo, une page. *"Je like trop son nouveau look"*…

Mais ce qui doit surprendre, ce n'est pas que cette facilitation du « choix » impulsif, de coup de cœur, s'applique aux espaces de la marchandise et de la consommation [[Le like est générateur de trafic sur le Web.

infos sur l'internaute qui « Like » :
• Il a 2,4 fois plus d'amis que l'utilisateur Facebook lamba
• Il visite 5,3 fois plus d'url depuis Facebook
• 1,394 milliard d'internautes sur Facebook peuvent « liker »]], c'est que désormais, dans l'enseignement supérieur, la « notations » des enseignants, qui jusque là était dévolue aux responsables pédagogiques, soit désormais adossée aux « likes » que remontent les étudiants.

Trois exemples reportés par des collègues intervenant dans des universités, des écoles privées ou des organismes de formation professionnelle.

– **1)** Vacataire dans la section artistique d'une université parisienne, un collègue a récemment reçu un appel de son responsable pédagogique :

- **Le responsable** : *"Salut Philippe, je suis désolé, les étudiants m'ont remonté des avis critiques sur tes cours de cette année. Pour l'an prochain, je ne peux plus te les confier. "*
- **Philippe** : *"Tu veux parler des 2ème année, on peut en discuter pour que je te donne mon retour sur le travail de cette classe ?"*
- **Le responsable** : *"Je sais, tous les profs s'en plaignent, mais je dois faire avec leurs retours et leurs Facebook. On a du mal à remplir pour l'an prochain…"*

– **2)** Le même « unlike » est arrivée à une amie, intervenante en multimédia dans une école privée de l'Image, du Son et du Web située en banlieue sud. Convoquée par la "chargée de pédagogie" et le directeur de l'établissement, ils lui ont notifié le "non renouvellement" de contrat au prétexte que les élèves, qui paient 6000 € leur année, n'aimaient pas qu'elle leur fasse refaire leurs projets quand ils n'étaient pas assez bons, que ses notes pouvaient compromettre leur passage en 2ème année et qu'elle "les reprenait" lorsqu'ils faisaient des fautes d'orthographe ou de français…

20 étudiants à 6000 €/an sont des clients à soigner pour garantir la pérennité économique d'une entreprise…

Ironie du sort, un de ses ami a subit la même "mésaventure" dans une école multimédia du cœur de Paris.

– **3)** Pour que les organismes privés de formation conservent leur qualification OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation) il est demandé aux étudiants stagiaires de liker/noter les intervenants à qui, en revanche, il n'est pas demandé leur avis sur les promotions.

Le juteux marché des formations professionnelles [[En France, la formation professionnelle représente chaque année 27 milliards d'euros financés notamment par l'État, Pôle emploi, les vingt-

six régions et les quarante-huit organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA)]], ne s’embarrasse pas d’avis de prestataires, pourvu que les salles de cours « fasse le plein ».

Article initialement publié sur le site de la CNT-SO

Qui a dit que l’enseignement supérieur n’était pas un marché comme les autres ?

À lire également : **Les fonds d’investissement et le marché des écoles du numérique en France.**